

**Délibération n°081/2025**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire  
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

**SEANCE DU 14 AVRIL 2025**

Date de convocation : 8 avril 2025  
Effectif légal du conseil communautaire : 80  
Nombre de membres en exercice : 78  
Date d'affichage : 8 avril 2025

Nombre de présents : 51  
Nombre de pouvoirs : 14  
Nombre de votants : 65

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Saints-en-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du huit avril deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BOISARD Jean-François, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHOUARD Nadia, COMANDRÉ Edith, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOURNIER Jean-Claude, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GRAUX Sylvain, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PERRIER Benoit, POUILLOT Denis, PROT Michel, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, RIGAULT Jean-Michel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VAN DAMME Hervé, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, XAINTE Arnaud.

Délégués titulaires excusés : BEUJARD Maryse (pouvoir à M. Drouhin), BECKER Cécile, CHANTEMILLE Sophie (pouvoir à Mme Brousseau), CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc (pouvoir à M. Fournier), CONTE Claude (suppléant M. Van Damme), COUET Micheline, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Massé), DESNOYERS Jean (suppléante Mme Comandré), DUFOUR Vincent, FOUQUET Yves (pouvoir à M. Abry), HOUBLIN Gilles (pouvoir à M. Vigouroux), JACQUET Luc (suppléant M. Graux), JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), JOURDAN Brice (pouvoir à M. Perrier), KOTOVTCHIKHINE Michel (pouvoir à Mme Raverdeau), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Boisard), MELLIN Solange (pouvoir à Mme Javon), MICHEL Nathalie, PICARD Christine, REVERDY Gilles (pouvoir à Mme Grosjean), ROY Daniel, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe (pouvoir à M. Rigault), VASSENT Frédéric (pouvoir à Mme Thieulent), WLODARCZYK Monique (suppléante Mme Gavillon).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, DA SILVA MOREIRA Paulo, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, LHOTE Mireille, PRIGNOT Roger.

Secrétaire de Séance : Jean MASSÉ

**OBJET : Avenant de recalibrage de l'étude pré-opérationnelle de l'habitat**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de l'énergie et en particulier son article L.232-1 relatif au service public de la performance énergétique de l'habitat ;
- VU les conventions ORT et Petites Villes de Demain pour la Communauté de communes de Puisaye-Forterre couvrant la période 2022-2026 ;
- VU le marché de l'étude pré-opérationnelle Habitat confié au bureau d'étude Urbanis Auxerre en date du 24/05/2023 ;

**Délibération n°081/2025**

- Considérant que du fait de la nouvelle politique locale de l'habitat mise en place à l'échelle départementale, suite aux évolutions règlementaires nationales, il convient de réorienter l'étude pré opérationnelle portée par la Communauté de communes.
- Considérant que ce recalibrage doit permettre d'étudier la problématique habitat dans le cadre de la phase 2 de l'étude sur l'ensemble des 57 communes.
- Considérant que cet avenant n'a pas d'impact financier sur la mission.
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de l'habitat,
- Sur proposition du 1<sup>er</sup> Vice-Président,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (65 voix pour) :**

- **Décide de confirmer l'abandon des études de préfiguration et de renouvellement urbain des secteurs cibles prioritaires c'est-à-dire les 8 communes concernées par le programme « Petites villes de demain » ;**
- **Approuve l'élargissement de l'étude aux 49 autres communes de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre ;**
- **Autorise le Président à signer l'avenant au marché Etude Pré-opérationnelle Habitat.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président, Jean-Michel RIGAULT

